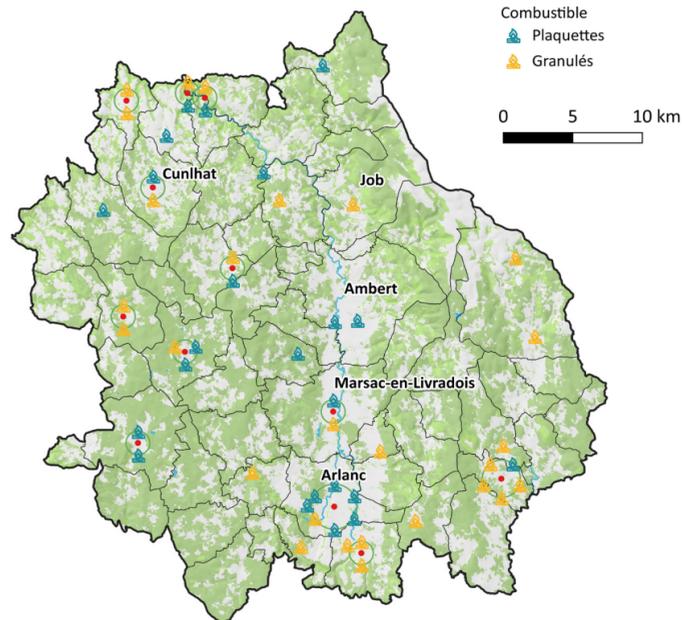


UN ENGAGEMENT POLITIQUE FORT

En faveur de la transition énergétique



Depuis sa labellisation Territoire à Energie Positive Pour la Croissance Verte (TEPCV), la communauté de communes Ambert Livradois Forez affiche un engagement politique fort en faveur de la transition énergétique. Elle souhaite notamment accentuer le développement du chauffage au bois et ainsi participer à la structuration et au développement de la filière bois énergie locale. Le programme Chaleur Livradois Forez, porté par la communauté de communes, en partenariat avec l'Aduhme, vient concrétiser cette ambition. En effet, ce dispositif expérimental a pour objectif de faciliter le recours aux énergies renouvelables, et plus particulièrement au bois énergie, pour les collectivités locales.



Marc Joubert, Maire de Viverols

« Initialement, nous avions un projet de chaufferie important et complexe avec de lourds investissements, mais nous ne l'avons pas fait. Depuis les élections et l'arrivée de nouveaux élus, nous avons souhaité relancer le projet. En effet, la chaudière à fioul datait de 1973, nous avons opté pour une chaudière granulés pour notre école. Cela nous a apporté une vraie économie puisque nous consommons 11 000 € de fioul par an contre 5 000 € de granulés aujourd'hui. Le retour sur investissement a été amorti, sans compter les aides, en 5 ans et 4 mois. »



Mireille Fonlupt, Maire de Thiolières

« La commune utilise le granulé dans ses bâtiments locatifs. Les arguments écologique et économique nous ont poussé à remplacer notre chaudière au fioul en fin de vie par une chaudière granulés. En tant que petites communes, nous sommes très attentives aux aides publiques, il s'agit d'un vrai coup de pouce pour développer des chaufferies. »

DES PISTES DE FINANCEMENTS

Pour les collectivités

Chaleur Livradois-Forez, un dispositif expérimental

Soutenu financièrement par l'ADEME sur la période 2020-2023, ce dispositif permet aux collectivités d'accéder à :

- Un accompagnement administratif et technique gratuit, assuré respectivement par les services de la communauté de communes et par l'Adhume tout au long des projets ;
- Des subventions de l'ADEME pour la réalisation d'études et pour les investissements liés à la production de chaleur renouvelable, sous réserve du respect des critères d'éligibilité. Ces subventions sont cumulables avec les aides publiques existantes et peuvent atteindre jusqu'à 80% .

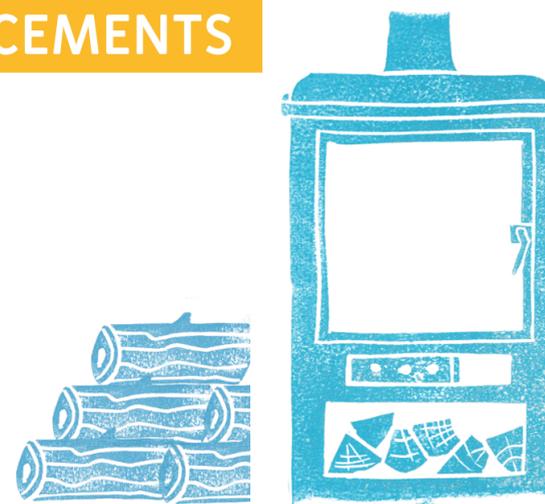
D'ici 3 ans, une quarantaine de projets bois énergie pourra être accompagnée à travers ce dispositif. Quatre appels à projets seront lancés entre octobre 2020 et avril 2022.

La mise en œuvre de ce dispositif est une première régionale à l'échelle d'un territoire rural et forestier tel que celui d'Ambert Livradois Forez.

Autres aides mobilisables

- L'appel à projets « Bois-énergie » régional (sollicité automatiquement dans le cadre de l'accompagnement du Programme Chaleur Livradois Forez)
- Soutien à la filière bois-énergie du Conseil départemental
- Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)
- Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)
- Certificats d'économie d'énergie (CEE) (sous conditions de compatibilités des financements)

Ambert Livradois Forez : Marina VIALATTE - 04 73 95 19 13
ADUHME : Alice FALATIN - 04 73 42 30 95



Pour les particuliers

L'Etat et les collectivités encouragent la rénovation thermique des logements et l'installation de systèmes de chauffage au bois à travers plusieurs dispositifs notamment :

- Ma Prime Rénov'
- L'éco-prêt à taux zéro
- Certificats d'économie d'énergie (CEE)

Le Guichet Commerce Habitat est un lieu d'information et d'accompagnement. Il regroupe des structures publiques et associatives dans le domaine de l'habitat notamment.

Guichet
COMMERCE HABITAT
3 Rue de Goye 63 600 AMBERT
04 15 76 00 00



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

aduhme
énergies et climat



AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ



CHALEUR BOIS

Les collectivités montrent l'exemple

CHAUFFERIES BOIS QUELS CONSTATS ?

Dans la continuité de son engagement en faveur de la transition énergétique, la communauté de communes Ambert Livradois Forez, en partenariat avec l'Aduhme et l'association des Communes Forestières, a réalisé une enquête technique et économique des chaufferies bois (plaquettes forestières et granulés) installées ces dernières années dans les bâtiments publics et des entreprises.

L'objectif ? Donner un éclairage sur les évolutions des équipements et des savoir-faire afin d'inciter d'autres collectivités, mais aussi des particuliers, à s'engager sereinement, en toute connaissance de cause.

Au total, **15 chaufferies** de tout type ont été analysées :

- De petite, moyenne et forte puissance ;
- Plaquettes forestières ou granulés ;
- Publiques ou privées ;
- En réseau de chaleur ou non.

Un coût compétitif

De 67 à 100 € TTC La tonne de plaquettes.
Les coûts d'achat du combustible varient en fonction de la quantité livrée, l'humidité, le calibrage et la distance de livraison. De ce fait, le coût de la plaquette sera d'autant plus avantageux pour une grosse chaufferie.

265 € TTC La tonne de granulés en moyenne .

Jusqu'à **60%** de subvention.
Les taux n'ont cessé d'augmenter ces dernières années passant de 38% à 60% pour le granulé et de 48% à presque 80% pour les chaufferies bois. Les financements proviennent de l'État, l'ADEME, la Région et le Département.

Une technologie en progression

75% Des chaufferies fonctionnent bien !
Seulement 25% d'entre-elles ont rencontré des problèmes d'ordre mécanique ou électronique (silo, convoyeur, vis sans fin, pompe, vibreur, sonde) majoritairement après au moins 10 ans d'utilisation. Ces difficultés peuvent aujourd'hui être évitées dès la conception. Les chaufferies récentes rencontrent beaucoup moins de problèmes grâce à un accompagnement dès le début du projet.

Qualité des produits

Depuis les années 2014-2015 les problèmes liés à la qualité des combustibles (humidité, calibrage, fines) sont complètement résolus.

Points de vigilance

- > Attention au surdimensionnement des installations.
- > Attention au suivi du contrat de maintenance.

Pas de déforestation...

L'exploitation du bois n'est pas synonyme de déforestation. Pour preuve, sur le territoire d'Ambert Livradois Forez la forêt s'accroît naturellement de plus de 460 000 m³ par an. Aujourd'hui, cette ressource est sous utilisée.



IDÉES REÇUES
Des préjugés décortiqués

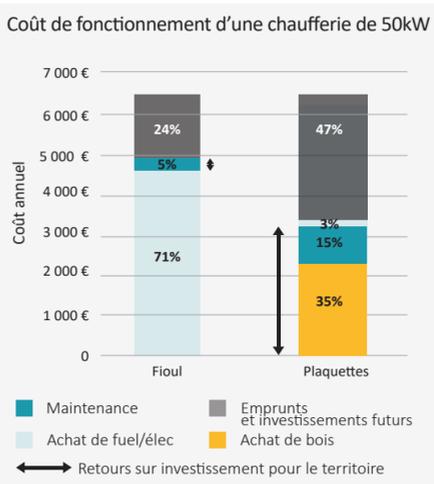
...ni de pollution

Aujourd'hui, l'amélioration de la qualité du combustible couplée à la gestion optimale de la chaudière permettent une forte réduction des émissions de polluants. De plus, les chaufferies de taille conséquente sont équipées de filtres à particules.

Quels impacts locaux ?

Une chaufferie bois consommant 1 000 t de plaquettes forestières locales par an, c'est 90 000 € de chiffre d'affaire annuel injecté sur le territoire (fournisseur bois et maintenance des installations). Producteurs de granulés et plaquettes, chauffagistes, constructeurs de chaufferies, exploitants forestiers sont présents sur votre territoire !

Engagez-vous en soutenant les acteurs de la filière bois !



Installer une chaufferie bois, ce n'est pas compliqué !

La conception et l'installation des chaufferies bois sont aujourd'hui très bien maîtrisées. La qualité du combustible, l'humidité, le calibrage et la quantité de matériaux fins se sont considérablement améliorés et n'engendrent plus de problèmes techniques majeurs. Compte-tenu de la diversité du matériel existant et des possibilités, il est nécessaire de se faire accompagner pour trouver la formule adaptée à vos besoins. En régie, toutes les collectivités ont souscrit à un contrat de maintenance. L'agent communal intervient en moyenne entre 1h et 4h par semaine suivant la taille de la chaufferie.

Emplois locaux : 1 Emploi Temps Plein /1 000 tonnes livrées

Le saviez-vous ?

Le bois est une ressource économique non négligeable.

Le territoire d'Ambert Livradois Forez est l'un des plus boisés d'Auvergne. Depuis les propriétaires forestiers jusqu'aux scieries et menuisiers, toute une filière s'est constituée pour transformer le bois en une économie prospère. Si le bois d'œuvre reste la production majoritaire, le bois énergie vient en complément. Son développement devrait permettre de mieux rentabiliser certains travaux forestiers et, ainsi, favoriser une meilleure gestion des forêts. Grâce à cette ressource locale non délocalisable, une belle marge de progression existe, tout en préservant l'or vert du Livradois-Forez.

LE BOIS ÉNERGIE, C'EST SIMPLE !

Des formats adaptés à vos projets



Photo © ADUHME

Typologies de chaufferies

Type de combustible	Gamme de puissance	Avantages (+) et inconvénients (-)
Granulés	10 à 200 kW	+ facilité de stockage et de livraison du combustible + performance élevée des chaudières - coût combustible plus élevé
Plaquettes forestières	50 kW à plusieurs MW	+ coût combustible faible + approvisionnement en circuit court - contrainte pour le stockage et les livraisons

Le réseau de chaleur

- Permet d'alimenter plusieurs bâtiments à partir d'une seule chaufferie (mutualisation des coûts).
- Critère de densité thermique à respecter pour permettre la rentabilité du projet (puissance/longueur du réseau).
- Possibilité de coupler les travaux de réseaux de chaleur avec d'autres travaux sur la voirie.
- Permet d'installer des chaufferies de fortes puissances munies de filtres à particules limitant l'émission de polluants.
- Fiscalité avantageuse (TVA à 5,5%).

Contrat de vente de chaleur

- Possibilité de contractualiser avec un opérateur qui fournit «clé en main» de la chaleur à un prix garanti.
- Chaufferies bois modulaires à partir de 100 kW.

Aujourd'hui, sur le territoire d'Ambert Livradois Forez, il existe **7 réseaux de chaleur** sur les communes d'Ambert, Arlanc, Marsac-en-Livradois, Saint-Germain-l'Herm, le Brugeron et Saint-Gervais-sous-Meymont.